



Municipalité de Lac-Sainte-Marie

MRC Vallée-de-la-Gatineau

Province de Québec

106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97

Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0

Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691

dg@lac-sainte-marie.com

AVIS PUBLIC PROMULGATION

Est par les présentes donné que le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie a, à sa session ordinaire du 10 décembre 2025, adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT #2025-008 ABROGEANT CERTAINS RÈGLEMENTS QUI N'ONT PLUS LIEU D'ÊTRE.

Ledit règlement peut être consulté à l'édifice de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0, durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site internet de la municipalité au www.lac-sainte-marie.com.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRERA EN VIGUEUR APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI.

Donné à Lac Sainte-Marie le 11 décembre 2025.

Céline Gauthier
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, certifie par la présente, tel que prévu au règlement 2022-04-001 adopté le 21-04-2022 par le conseil Municipal, que l'avis public concernant le règlement numéro 2025-008 a été publié sur le site Internet de la Municipalité le 11 décembre 2025 et affiché à partir du babillard de l'entrée principale du bureau municipale ainsi qu'à l'entrée principale du bureau de poste.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11^e jour de décembre 2025.

Céline Gauthier
Directrice générale